

**CONCOURS EXTERNE ET INTERNE D'ACCES AU GRADE D'ATTACHE
TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE
SESSION 2016****LISTE D'ADMISSIBILITÉ****JURY DU 14 SEPTEMBRE 2016****CONCOURS EXTERNE**

Sont déclarés admissibles, à l'issue de la réunion du Jury, les candidats dont les noms suivent :

Spécialité : Musée

Dénomination	Nom	Prénom	Date de naissance
Madame	BESSION	Mylène	25/02/1988
Madame	BLANC	Nathalie	04/11/1977
Madame	BOURDIEL	Camille	30/04/1989
Madame	BRUNO	Charline	07/12/1990
Madame	CHEVALLIER	Lucile	09/08/1988
Madame	DAHY	Isabelle	18/02/1976
Madame	DALAINE	Laura	18/03/1986
Madame	DECOMBLE	Laure	01/12/1987
Madame	DEGENEVE	Julie	21/11/1975
	DEGOUVE DE		
Madame	NUNCQUES	Lynda	18/12/1973
Madame	DI TURI	Catheline	20/09/1993
Madame	DIETZ	Sarah	14/09/1982
Madame	FAVRE-DAMANI	Anne-Laure	07/05/1973
Madame	FORTUNATO	Juliette	10/03/1991
Madame	FOURNILLON	Caroline	20/11/1986
Madame	JARSAILLON	Carole	11/09/1992
Madame	JAUNIN	Loreleï	10/02/1992
Madame	LEGRAND	Emma	08/01/1991
Madame	LEJEUNE	Charlotte	12/12/1982
Monsieur	LESUEUR	Kentin	18/11/1993
Madame	LUQUET	Anouck	07/09/1988
Madame	MERCIER	Chloé	13/09/1985
Madame	MEUNIER	Aude-Lucie	21/06/1988

Monsieur	MICHEL	Ilan	20/09/1989
Madame	MICHEL	Marie	25/03/1986
Monsieur	MOREL	Maxence	07/02/1991
Madame	PAPRI	Florence	25/01/1988
Madame	PAUKNER	Hélia	20/06/1983
Madame	PAULAUD-BAYARD	Delphine	02/01/1986
Madame	PERNOT	Clémentine	23/11/1993
Madame	PRALUS	Sylvie-Anne	09/08/1980
Madame	RIVOIRE	Jeanne	08/09/1977
Madame	TOURRET	Marine	12/12/1992

Liste arrêtée à 33 candidats admissibles.

Le jury a fixé le seuil d'admissibilité à points sur 111,60 / 180 soit une moyenne générale de 12,40 / 20.

Spécialité : Archives

Dénomination	Nom	Prénom	Date de naissance
Madame	COTARD	Claire	22/11/1988
Madame	DEMESSIEUX	Carol	22/02/1975
Madame	DERRIEN	Aziliz	12/07/1992
Madame	FABRE	Anne-Laure	02/08/1990
Madame	FEBVRE	Edwige	27/12/1986
Madame	FERFAILLE	Léa	11/12/1991
Monsieur	MARTINON	Nicolas	13/11/1988
Madame	MERIEAU	Noémie	12/04/1988
Monsieur	MORILLOT	Pierre	20/04/1989
Madame	PIQUET-BOISSON	Adeline	21/09/1986
Madame	SARRON	Camille	26/05/1992
Madame	THINON	Marielle	10/09/1985
Madame	ZANARDO	Sophie	05/08/1985

Liste arrêtée à 13 candidats admissibles.

Le jury a fixé le seuil d'admissibilité à points sur 90 / 180 soit une moyenne générale de sur 10,00 / 20.

46 candidats sont admissibles toutes spécialités confondues pour le concours externe

CONCOURS INTERNE

Sont déclarés admissibles, à l'issue de la réunion du Jury, les candidats dont les noms suivent :

Spécialité : Musée

Madame	BENHIMA	Fanny	20/02/1977
Madame	BLANCHARD	Natacha	22/04/1974
Madame	BUSATO	Emily	01/12/1980
Madame	CHAREYRON	Isabelle	15/06/1974
Madame	KERMORGANT	Marie-Bénédicte	07/04/1981
Madame	PACQUOT	Eglantine	15/08/1985
Madame	RAVAT	Anne-Sophie	25/01/1979
Madame	ULIANA	Gwénaëlle	09/01/1984

Liste arrêtée à 8 candidats admissibles.

Le jury a fixé le seuil d'admissibilité à 60 points sur 120 soit une moyenne générale de 10,00 sur 20.

Spécialité : Archives

Madame	CHANELLIERE	Adeline	16/08/1980
Madame	CHAZAUD	Magali	04/04/1978
Monsieur	FISCHER	Jérémie	04/05/1984
Madame	GAUTRON	Camille	04/11/1987
Madame	GOUBEAUX	Danièle	13/03/1984
Madame	JACQUET	Aline	15/07/1979
Monsieur	LAURENTS	Matthieu	10/05/1988
Madame	LONJON-GUILOINEAU	Cécile	04/05/1982
Madame	MEUNIER-PERDRIOLE	Nancy	30/11/1979
Madame	RIVIERE	Gaëlle	27/10/1977

Liste arrêtée à 10 candidats admissibles.

Le jury a fixé le seuil d'admissibilité à 60 points sur 120 soit une moyenne générale de 10,00 sur 20.

18 candidats sont admissibles toutes spécialités confondues pour le concours interne

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Les candidats déclarés admissibles recevront prochainement leur convocation aux épreuves d'admission, celle-ci précisera également pour les candidats ayant choisi une épreuve facultative, la date et le lieu de déroulement de cette épreuve.

Les épreuves d'admission se dérouleront à partir du 17 octobre 2016.

Compte tenu du nombre d'épreuves d'admission (épreuves orales de conversation, d'interrogation et de langues) et de l'épreuve facultative (épreuve orale d'informatique), le Centre de gestion de la Savoie n'est pas en mesure de regrouper pour chaque candidat toutes les épreuves sur une même journée ou sur des journées consécutives. En conséquence, les candidats sont invités à prendre leurs dispositions dès réception de leur convocation.